

L'EXPANSION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE

LES ACCORDS FÉDÉRAUX-PROVINCIAUX—LE CAS DE TERRE-NEUVE

M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre de l'Expansion économique régionale. Est-il maintenant en mesure d'annoncer que les nouveaux accords avec les différentes provinces seront signés et, en particulier, l'accord avec Terre-Neuve tiendra-t-il compte des effets discriminatoires actuels de la loi sur les subventions au développement régional à l'égard de cette province?

[Français]

L'hon. Jean Marchand (ministre de l'Expansion économique régionale): Monsieur le président, je pense qu'il faudrait que je prononce un discours pour répondre à cette question. S'il s'agit tout simplement de la question du renouvellement de l'entente, j'espère que ce sera bientôt fait, mais je n'ai pas encore de date à l'esprit à ce sujet.

[Traduction]

M. McGrath: Monsieur l'Orateur, une question supplémentaire...

M. l'Orateur: A l'ordre. La présidence a déjà demandé la collaboration des députés au sujet des questions supplémentaires. Elle va permettre au député de Saint-Jean-Est de poser sa question supplémentaire et donnera ensuite la parole au député d'Annapolis Valley.

M. McGrath: Ma question supplémentaire, qui est ma première question, est la suivante: Quand les nouveaux accords seront-ils signés—je parle d'accords nouveaux et non pas renouvelés—et l'accord avec Terre-Neuve tiendra-t-il compte des effets discriminatoires sur cette province de l'actuelle loi sur les subventions au développement régional? C'est une question très simple.

[Français]

L'hon. M. Marchand: Ce n'est pas une question simple, monsieur l'Orateur. Je ne suis pas prêt à admettre que les programmes actuels du ministère sont discriminatoires envers Terre-Neuve. Je nie donc cette partie de la question et refuse d'y répondre.

* * *

L'ENVIRONNEMENT

L'ÉTUDE ÉCOLOGIQUE DU PROJET INTÉRESSANT LE ST. JAMES

[Traduction]

M. J. P. Nowlan (Annapolis Valley): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Pêches et des Forêts. Les fonctionnaires de son ministère effectuent-ils une étude écologique du projet intéressant le St. James? Sinon, pourquoi pas? Si oui, peut-il nous assurer qu'il fera une déclaration à la Chambre sur les effets néfastes dont souffrirait la région de St. James si certains projets étaient réalisés?

L'hon. Jack Davis (ministre des Pêches et des Forêts): Monsieur l'Orateur, je vais me renseigner et je répondrai dès que possible au député.

[L'hon. M. Mackasey.]

AFFAIRES EXTÉRIEURES

LE PROJET D'ESSAIS NUCLÉAIRES SOUTERRAINS À AMCHITKA—LES DÉMARCHES AUPRÈS DES AUTORITÉS AMÉRICAINES

M. Barry Mather (Surrey-White Rock): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre des Pêches et des Forêts, chargé des questions de pollution et représentant de la Colombie-Britannique. Au sujet des instances faites aux États-Unis à l'égard de la menace que pourrait constituer pour les rives de la Colombie-Britannique le transport par pétroliers du pétrole de l'Alaska vers le Sud, le long de la côte ouest, le gouvernement songe-t-il à renouveler ses instances auprès de Washington et à s'opposer à l'expérience nucléaire d'envergure qui doit avoir lieu bientôt sous terre, dans le Pacifique nord?

L'hon. Jack Davis (ministre des Pêches et des Forêts): Sauf erreur, monsieur l'Orateur, je dois répondre oui. Toutefois, il serait peut-être plus approprié de poser cette question au secrétaire d'État aux Affaires extérieures, quand il reviendra à la Chambre, avant longtemps.

* * *

LE REVENU NATIONAL

LES COURS SUR LA RÉFORME FISCALE—LES PRINCIPES DIRECTEURS

L'hon. Marcel Lambert (Edmonton-Ouest): Monsieur l'Orateur, je pose ma question au ministre des Finances ou au ministre du Revenu national, selon celui qui jugera à propos de répondre. Des fonctionnaires occupant des postes-clefs au ministère du Revenu national ont-ils été mutés à Ottawa pour y suivre des cours d'instruction sur les changements fiscaux que doit effectuer le ministre des Finances? Seront-ils ultérieurement envoyés dans divers centres du pays pour former des collègues, et jusqu'à quel point ont-ils reçu instruction de suivre les propositions que renferme le Livre blanc?

L'hon. Herb Gray (ministre du Revenu national): Monsieur l'Orateur, nous projetons de former des membres du personnel lorsque le bill aura été rendu public et que la Chambre se sera prononcée. En ce qui concerne le calendrier de l'opération, je devrai me renseigner, et j'aviserai ensuite le député.

* * *

L'OFFICE NATIONAL DU FILM

LA PRÉTENDUE CENSURE DU FILM «ON EST AU COTON»

[Français]

M. André Fortin (Lotbinière): Monsieur le président, j'aimerais poser à l'honorable secrétaire d'État une question qui se rapporte à une autre question que je posais hier au très honorable premier ministre.

L'Office national du film a tourné à Magog, à Coaticook et à Sherbrooke un film intitulé «On est au coton», relativement au problème des produits textiles. Or, comme ce film tarde à être montré, j'aimerais demander à l'honorable secrétaire d'État s'il est exact que certains membres du personnel de son bureau ont visionné ce film et qu'il serait tombé sous la coupe de la censure ou de l'interdiction, à cause son contenu?